

REUNION du 12 Janvier 2012 (Issigeac)

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de membres présents : 24

Date de la convocation : 03.01.2012

Présents : M. CASTAGNET Michel (Bardou) – M. MOLLE Stéphanie et M. DESSAGNE Fabrice (Boisse) – M. BOS Catherine (Conne de Labarde) – M. CANAUX Martine et M. MARTIN Gérard (Faurilles) - M. LEGAL Alain et M. DUMON Patrick (Faux) – M. CASTAGNER Jean-Claude (Issigeac) - M. RAYNAL Michel et M. ROSETE Marie (Monmadalés) - M. LELASSEUX Bernard (Monmarvès) - M. ALONSO Daniel et M. DELAGE Hervé (Monsaguel) – M. VEYRAC Yves et M. DUFOUR Thierry (Montaut) – M. THOMASSIN Huguette (Plaisance) – M. SIMON Gérard et M. GIOCANTI Robert (St Léon d'Issigeac) – M. POMEDIO Lucien et M. PLESTAN Philippe (St Perdoux) – M. QUEILLE-RIVIER Anne Marie et M. HASSELMAN Michel (Ste Radegonde).

Représentés : M. GASSEAU Jean Louis représenté par M. LATOURNERIE Dominique (Bardou) – M. BARCHIESI Christian représenté par M. MOULINIER Jean Claude (Monmarvès) -

Absents : M. BUISSET Marc, excusé (Conne de Labarde) – M. GAILLARD Patrick (Issigeac) – M. FRICOT Jean-Marie, excusé (Plaisance) - - M. LABONNE Moïse, excusé et M. DELAYRE Denis (St Aubin de Lanquais) – M. D'HAUTEFEUILLE Vianney et M. NOUAILLE Nadine, excusée (St Cernin de Labarde)

Secrétaire de séance : M. MARTIN Gérard

Compte Rendu de la réunion du 15 décembre 2011.

Approuvé à l'unanimité.

I - Objet : Demande de subvention : Spectacle « Pierre et le Loup » pour les enfants du collège de Beaumont.

Monsieur Le Président fait part de la démarche engagée par le réseau rural d'école dans le cadre d'un spectacle présenté aux élèves du collège de Beaumont « Pierre et le Loup ». A ce titre, notre communauté est sollicitée pour le versement d'une subvention d'un montant de 300.00 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
Entendu le présent exposé,

- Prend acte de cette demande,
- Décide, vu le nombre d'enfants de notre territoire fréquentant le collège de verser une subvention au réseau rural d'école d'un montant de **300.00 €**.
- Dit que cette somme sera inscrite au budget dans le cadre des actions culturelles,
- Donne pouvoir au Président pour faire exécuter la présente délibération.

II - Objet : Renouvellement du contrat Cui-CAE pour la personne en charge du dossier sur les chemins de randonnée.

Monsieur le Président explique au Conseil Communautaire que le contrat d'Emmanuel SZWED en charge du dossier sur les chemins de randonnée, arrive à expiration le 29 février 2012,

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur son renouvellement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Décide de renouveler le contrat CUI/CAE mentionné ci-dessus pour une durée de 06 mois, soit du 1^{er} mars au 31 août 2012, pour une durée hebdomadaire de 35 heures (avec un taux de prise en charge de 70 % sur 20 heures),
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents concernant ce dossier,

- Charge le Président pour faire exécuter la présente délibération.
- Monsieur Legal précise que ce contrat inclus des périodes de formation professionnelle, ce à quoi M. Emmanuel SZWED s'engage. Ce renouvellement est en attente de la finalisation d'une embauche ; une étude de financement est en cours avec le PGB et la MSA, la CAF ne pouvant intervenir que dans le cadre d'une association.
- Monsieur Legal informe également l'assemblée que le contrat aidé porté par l'office de tourisme a été renouvelé pour une durée d'un an.

III - Objet : Informations sur les décisions de la CDCI.

Monsieur Castagner fait état des conclusions de la dernière réunion de la CDCI : comme proposé par le dernier conseil communautaire notre communauté va fusionner avec la Communauté Val et Coteaux d'Eymet ; la communauté des Coteaux de Sigoulès ayant atteint le seuil obligatoire en nombre d'habitants reste en l'état en attendant l'intégration avec la communauté d'agglomération de Bergerac. Cette fusion implique l'intégration du syndicat scolaire et d'action sociale. En juin 2013, les modalités de fonctionnement des nouveaux EPCI devront être formalisées, c'est pourquoi Monsieur Legal propose que les assemblées d'Issigeac et d'Eymet se rencontrent pour une réunion informelle avant de constituer des commissions de travail (à prévoir début mars).

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'ensemble des documents relatifs à ce sujet sont à leur disposition sur le site de la Préfecture.

Questions diverses :

- Intégration au SCOT : Monsieur Legal rappelle que notre assemblée avait donné le 13 octobre 2011, un accord de principe, subordonné à des conditions différentes des statuts votés :

- Participation égalitaire pour le financement de l'étude,
- Participation aux frais de fonctionnement adossé au nombre d'habitant et non de façon égalitaire.

Le Sycoteb a entendu notre demande et par délibération en date du 21 décembre 2011 a modifié ses statuts :

- *Intégration de nouvelles communautés de communes* : Sigoulès, Eymet et Issigeac

- *Modification de représentation des membres du comité syndical, composé de délégués élus par les établissements publics intéressés, à savoir :*

* 3 délégués titulaires + 2 suppléants par EPCI de moins de 5000 hab.

* 11 délégués titulaires + 4 suppléants par EPCI de 5000 à 50 000 hab.

* 33 délégués titulaires + 12 suppléants par EPCI de plus de 50 000 hab.

- *Contributions financières des EPCI adhérents, calculées sur la base d'une somme forfaitaire déterminée par tranche d'habitants, à savoir :*

* EPCI de moins de 5000 hab. : 8 % des recettes annuelles par EPCI

* EPCI de 5000 à 50 000 hab. : 21 % des recettes annuelles par EPCI

* EPCI de plus de 50 000 hab. : 63 % des recettes annuelles par EPCI.

L'effort financier pour Issigeac ne sera plus de 30 000 € mais d'environ 8 000.00 € en fonction des besoins actuels.

Une fois que la CCPI aura délibéré, chaque commune membre devra à son tour délibérer sur l'extension du périmètre du SCOT incluant notre communauté et sur l'adhésion au SYCOTEB.

Pour conclure, le conseil communautaire fait remarquer que notre assemblée avait débattu et amendé le projet du SCOT, débattu et amendé le projet de rationalisation des EPCI. Nos débats ont porté leurs fruits, nos amendements ont été retenus.

Continuons ainsi pour le nouvel EPCI *Issigeac – Eymet*, débattons, formulons, amendons dans l'intérêt des populations que nous représentons.

- Révision carte communale de Monmarvès : Monsieur Legal fait état de la demande de la commune de Monmarvès et demande aux communes si il y a des besoins de révision de se faire connaître avant la fin du 1^{er} trimestre pour lancer un marché global.

Monsieur Pomedio souhaite lancer l'étude complémentaire à sa carte : l'étude L 111.1.4.

- Accueil de loisirs : Monsieur Legal donne lecture de la proposition de convention de la communauté de communes de Castillonès (10 € / enfant / jour) pour une durée de 4 ans. Délibération sera prise lors d'un prochain conseil.

- CDST : le comité de pilotage s'est réuni aujourd'hui à 14 heures ; un compte rendu sera diffusé à chaque mairie. Une restitution publique est prévue le 20 mars 2012.

- Collecte OM : une réunion avec la société SITA et les référents de chaque commune est prévue 2^{ème} quinzaine de février. Bien faire remonter les problèmes à la CCPI.

- L'ATD travaille sur le projet de maison de services publics (ancien garage au tour de ville).

Prochaine réunion : le 16 février 2012 à 20h30 à Boisse

Fin de la séance : 23h20.

Alain LEGAL, Président.

Ordre du Jour :

	Approbation du CR du 15 Décembre 2011
2012.01	Spectacle « Pierre et le loup » pour les enfants du collège de Beaumont : Demande de subvention.
2012.02	Renouvellement du contrat CUI-CAE pour la personne en charge des dossiers sur les chemins de randonnée.
	Actions à mener sur l'année 2012
	Informations sur les décisions de la CDCI.
	Questions diverses.